

GIDE

GIDE LOYRETTE NOUËL

RAPPORT RSE / *PRO BONO*

LE SENS
DE NOTRE
ENGAGEMENT

2015 - 2016

SOMMAIRE

ÉDITO	P. 3
LE SENS DE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE	P. 4
<i>PRO BONO</i> : UN FORMIDABLE OUTIL DE COHÉSION	P. 6
SE TOURNER VERS LES JEUNES GÉNÉRATIONS	P. 8
FACILITER L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE	P. 10
SOUTENIR LES PLUS DÉMUNIS	P. 12
AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE	P. 14
DONNER LEUR CHANCE À TOUS LES TALENTS	P. 16
RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	P. 18

GIDE EN BREF

600 avocats à travers le monde, dont près de **100 associés**
Environ **400 salariés, 14 bureaux** dans **12 pays**



Stéphane PUEL
Associé Gérant



Baudouin de MOUCHERON
Associé Senior

Nous sommes heureux de partager avec vous ce deuxième rapport de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Il exprime notre engagement au service de l'intérêt général, notre vision d'une gestion sociale responsable, ainsi que nos actions pour maîtriser nos impacts environnementaux. L'exercice est une exigence vis-à-vis de la société, et nous avons à cœur de le relever : c'est une réponse à la fois aux attentes de nos clients et aux aspirations de nos avocats et salariés. Nos actions s'inscrivent

dans une tradition de responsabilité sociale, bien ancrée chez Gide depuis de nombreuses années. À travers notre engagement *pro bono*, nous promovons les valeurs emblématiques de notre profession et renforçons l'identité de Gide. Nos actions *pro bono* constituent aujourd'hui une part importante de la valeur créée par notre cabinet et par l'ensemble de nos équipes. C'est un engagement dont nous sommes fiers, et dont nous souhaitons tout naturellement rendre compte au plus grand nombre.

LE SENS DE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les principes du serment d'avocat inspirent la politique de responsabilité sociale d'entreprise inscrite au cœur de notre stratégie : dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.



- Accès à l'éducation
- Accès au droit et à la justice
- Solidarité envers les plus démunis



- Parité
- Diversité
- Bien-être au travail



- Consommation de matières premières
- Consommation d'énergie

2012

L'année de structuration des initiatives *pro bono* menées, avec la création d'un fonds de dotation et de la Commission Pro Bono pour piloter l'engagement sociétal et humaniste de Gide. La Commission Pro Bono est une commission spécialisée composée d'associés, chargée d'assister le Comité Exécutif.

- 30 %

Il s'agit de l'objectif de réduction des consommations énergétiques des immeubles du cabinet en 5 ans.

250 000 €

C'est le montant abondé chaque année par tous les associés du cabinet au fonds de dotation « Gide Pro Bono », qui est ensuite alloué à des projets sélectionnés en Commission.

JUSQU'À 40 HEURES / AN

C'est le temps ou « crédit d'heures » pris sur les heures de bureau que chaque membre du cabinet peut consacrer aux associations identifiées par la Commission Pro Bono (mécénat de compétences, parrainage, initiation au droit, ateliers CV, etc.).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'expression « pro bono » vient du latin *pro bono publico*, « pour le bien public ». Dans la profession d'avocat, elle désigne traditionnellement un engagement professionnel à titre gracieux au service de causes d'intérêt général.

DISTINCTION

Label « Argent »

Attribué en 2015 à notre politique RSE par le cabinet spécialisé EcoVadis.

PRO BONO : UN FORMIDABLE OUTIL DE COHÉSION

QUEL RÔLE JOUE LA COMMISSION PRO BONO AU SEIN DU CABINET ?

Notre Commission est un organe à part entière de la gouvernance du cabinet. Elle reflète notre engagement collectif. Il s'agit pour nos équipes d'un formidable outil de cohésion et d'un cadre efficace, qui donne le temps et les moyens de s'engager au plus grand nombre. La Commission, composée de 12 associés, se réunit tous les 15 jours, décide de nos actions sur les projets, et en rend compte à tous les membres du cabinet.

SUR QUELS CRITÈRES CHOISISSEZ-VOUS LES PROJETS SOUTENUS ?

Financièrement, les projets soutenus répondent à l'un des trois piliers définis à la création du fonds de dotation : l'accès au droit et à la justice, l'accès à l'éducation, et l'aide envers les plus démunis. Nous nous efforçons de sélectionner des projets pour lesquels nous avons une vraie valeur ajoutée : ceux auxquels nous apportons par nos compétences un soutien supplémentaire, et ceux que nous accompagnons dans la durée. Nous recherchons également des projets et associations qui motivent avocats et salariés

au-delà du domaine juridique : chacun doit pouvoir participer et donner de son temps s'il le souhaite.

QUE RETENEZ-VOUS DES ANNÉES 2015-2016 ?

Notre démarche *pro bono* est désormais bien connue au sein du cabinet. Nous avons plus de participants et un crédit d'heures de plus en plus utilisé. Nous avons apporté notre soutien juridique à de nombreux projets et nous sommes également devenus partenaires de deux nouvelles associations : **Habitat et Humanisme** et **Raise**. Le partenariat avec Habitat et Humanisme mobilise plusieurs équipes de Gide pour concevoir des outils juridiques spécifiques à la promotion immobilière à vocation sociale. Plus récent, notre partenariat avec Raise mobilise surtout le département Fusions et Acquisitions, qui accompagne ponctuellement des jeunes entreprises en croissance.

AVEZ-VOUS DES PRIORITÉS POUR 2017 ?

Nous souhaitons continuer à enraciner l'action *pro bono* dans la culture et les habitudes du cabinet. Il est essentiel d'y associer toujours plus de sala-



Carole MALINVAUD

Associée, présidente de la Commission Pro Bono

EN 2015-2016

3 200 heures

de mécénat associatif

23 associations

soutenues par notre
mécénat de compétences

**93 avocats
et salariés**

impliqués dans
les initiatives *pro bono*
du cabinet (+11% par
rapport à 2014)

**5 événements
solidaires**

auxquels l'ensemble
du cabinet était invité
à participer

riés et d'avocats, avec un renouvellement régulier des volontaires. Parmi nos pistes de réflexion, nous souhaitons renforcer nos actions à l'international avec le support de nos différents bureaux et nous impliquer encore davantage dans l'entrepreneuriat

social. Par ailleurs, nous continuerons à échanger régulièrement avec nos confrères pour partager nos expériences en matière de *pro bono* et contribuer à élargir l'engagement de notre profession en la matière.

SE TOURNER VERS LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Gide s'engage
aux côtés
d'associations
œuvrant pour
l'accès des jeunes
générations à l'éducation.

Gide est partenaire de **Frateli**, qui organise le parrainage par des professionnels de jeunes étudiants boursiers à haut potentiel. L'objectif : révéler les talents des étudiants les plus modestes en leur donnant les outils, les méthodes, l'accès au réseau, et la confiance nécessaire. Le cabinet compte aujourd'hui environ une vingtaine de parrains Frateli.

Dans le même esprit, le cabinet soutient le développement francilien de **Proximité**. Cette association agit au cœur des quartiers populaires en faveur de l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes. Elle leur propose un accompagnement individuel par des bénévoles actifs dans le

monde du travail. En 2015 et 2016, en plus d'un don financier, 10 salariés et collaborateurs du cabinet ont pris part à l'action de Proximité. Ensemble, ils ont notamment organisé une visite du Palais de Justice de Paris pour une vingtaine de jeunes.

Enfin, Gide soutient **InitiaDROIT** : cette association reconnue d'utilité publique sensibilise les jeunes au droit, en invitant des avocats bénévoles à présenter des cas pratiques en cours d'Éducation Civique et Morale. Plusieurs membres du cabinet sont intervenus dans des collèges et lycées franciliens en 2015-2016. L'association a aussi bénéficié d'un mécénat financier pour organiser sa Coupe Nationale des Élèves Citoyens.

Le cabinet soutient par ailleurs la fondation **Apprentis d'Auteuil**, qui se consacre à l'accueil, la formation et l'aide à l'insertion des jeunes en difficultés sociales. Ce soutien s'est traduit en 2015 et 2016 par du mécénat de compétences sur plusieurs questions juridiques, et un mécénat financier pour un programme francilien permettant à des collégiens de 3^e en très grandes difficultés sociales et scolaires de former un projet d'orientation professionnel. Début 2016, 20 coureurs du cabinet ont participé à l'Ecotrail pour fêter les 150 ans de l'association.

INITIADROIT - ABORDER LE DROIT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

« Je participe à l'action d'InitiaDROIT depuis 2010. Son concept



Olivier BERNARDI

*Counsel, intervenant bénévole
auprès d'InitiaDROIT*

m'a tout de suite intéressé : j'adore enseigner, et le contact avec les jeunes est une expérience stimulante. Cela enrichit mon quotidien professionnel, et j'en retire beaucoup d'énergie et de fraîcheur. C'est aussi l'opportunité de renouveler, de rendre plus intéressants et concrets les cours d'éducation civique. Dans un monde qui se judiciarise de plus en plus, il me semble essentiel que le rapport au droit commence dès l'école. C'est une matière que, bien souvent, les jeunes connaissent à travers leur cercle familial, ou choisissent au hasard. C'est un saut dans l'inconnu au moment d'entrer à la fac. L'association nous propose des inter-

ventions de deux fois une heure au collège ou deux fois deux heures au lycée, sur la base d'un cas pratique en lien avec le programme scolaire. L'objectif est triple : montrer que le droit est partout dans notre quotidien ; que la justice est un processus difficile, où tout n'est pas blanc ou noir ; et, enfin, apporter une information sur les métiers du droit et l'orientation. Généralement, ces séances suscitent une vraie réflexion chez les jeunes. Elles remettent en cause leurs idées préconçues sur la justice et ce qu'ils voient à la télévision. Les échanges sont pétillants et riches, avec des questions qui débordent souvent sur la philosophie du droit ! »

FACILITER L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

Il s'agit du cœur
de métier du cabinet : Gide
met ses compétences
à disposition d'associations,
apportant un soutien juridique
gratuit aux personnes
et organismes
qui en ont besoin.

Le cabinet est membre de l'**Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme** (AADH). Cette association apporte depuis 2009 un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel à des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits de l'homme et de l'environnement. En 2015-2016, une dizaine d'avocats de Gide ont été mobilisés pour apporter un conseil juridique gratuit à des ONG.

Plusieurs collaborateurs du cabinet ont par ailleurs participé aux permanences du **Bus de la Solidarité**. Initié en 2003 par l'Ordre des avocats de Paris en partenariat avec Droits d'Urgence et la Ville de Paris, ce dispositif d'accès au droit accueille chaque année 5 000 personnes à la recherche d'une aide gratuite sur toute problématique juridique.

Notre mécénat de compétences se déploie aussi à l'international. Ainsi à Londres, les avocats de Gide apportent gratuitement des conseils juridiques à **CLIC Sargent**, l'une des principales associations britanniques de soutien moral, médical, financier et pratique aux enfants atteints de cancer et à leurs familles. Plusieurs avocats de ce même bureau sont également impliqués auprès de l'association **Free Representation Unit**, qui propose une aide juridique gratuite aux particuliers.



Carole MAUCCI
Collaboratrice

Gobika THARMAGULASINGAM
Étudiante à la faculté de droit de Créteil

FRATELI - REGARDS CROISÉS ENTRE UNE MARRAINE ET SA FILLEULE

« J'avais le souhait de m'engager depuis longtemps, mais ce n'est pas toujours facile de trouver le temps ! Aussi, quand un associé nous a présenté Frateli et son rôle de parrain, le concept m'a plu, avec son format souple, adapté à nos contraintes. Je suis admirative de ma filleule Gobika qui, en plus de ses études, est investie dans mille projets. J'essaie de lui apporter mon soutien, des conseils pour l'accompagner dans son orientation. Humainement, c'est une expérience vraiment enrichissante. Grâce aux événements organisés par l'association, on rencontre beaucoup de monde - d'autres binômes. Ayant toujours été attirée par l'éducation et l'enseignement, j'apprécie de conserver ce lien avec une étudiante qui débute dans la carrière - c'est une vraie respiration dans mon quotidien professionnel ! »

Carole MAUCCI

« J'ai découvert Frateli grâce à un professeur en classe prépa. Ce parrainage m'intéressait alors que je voulais me lancer dans des études longues sans avoir beaucoup de soutien familial. La communication avec Carole est très facile : on se voit souvent et on peut même échanger par texto. Au-delà de mes questions d'orientation, il m'arrive de lui confier mes joies, mes peines, et elle m'encourage toujours ! La relation avec Carole et son milieu professionnel m'apporte beaucoup : c'est un plus pour la confiance en soi, et cela a conforté mon projet de devenir avocate. Je crois qu'on en retire beaucoup toutes les deux. Et j'ai hâte, maintenant, d'aller voir Carole en audience - ce sera ma première fois au Palais de Justice ! »

Gobika THARMAGULASINGAM

SOUTENIR LES PLUS DÉMUNIS

La solidarité occupe une place importante dans l'engagement *pro bono* du cabinet. À ce titre, Gide soutient de nombreuses associations luttant contre l'exclusion et la précarité.

En 2015, nous avons noué un partenariat avec **Habitat et Humanisme**, proposant mécénat financier et mécénat de compétences pour soutenir le développement de « La Villa de Saxe », une résidence sociale en plein cœur de Paris ouverte à 27 jeunes en quête d'insertion.

Gide est également engagé auprès du **Mouvement ATD Quart Monde**, et notamment de son programme Travailler et Apprendre Ensemble. Ce dernier vise à développer des manières innovantes d'organiser le travail pour faire de la place à tous. En plus d'un don financier en 2015-2016, les avocats de Gide fournissent au Mouvement des conseils sur des questions juridiques ponctuelles.

« Laboratoire de recherche du Mouvement ATD Quart Monde dans le domaine de l'organisation d'entreprise et du management, notre objectif est d'identifier les bonnes pratiques permettant à des personnes vivant dans la très grande précarité de s'intégrer en dignité et dans la durée dans le monde du travail. Nous apprécions le soutien de Gide et son apport en matière de droit du travail. Ce type de partenariat est primordial dans notre combat contre la misère, qui nécessite un changement de regard des inclus sur les exclus, et vice-versa. L'engagement de Gide montre que ce changement de regard est en cours, et nous espérons qu'il fera des émules auprès d'autres partenaires économiques. »

Didier GOUBERT, *Directeur du projet « Travailler et Apprendre Ensemble »* au sein d'ATD Quart monde

En 2015-2016, le cabinet a financé et apporté des conseils juridiques à plusieurs autres associations et initiatives :

- ▶ **Sport dans la Ville**, pour l'insertion des jeunes par le sport ;
- ▶ **Plan International France**, en faveur de la protection de l'enfance dans les régions les plus pauvres du monde ;
- ▶ **La Fondation Imagine**, en lutte contre les maladies génétiques ;



Juliette de WAELE
Collaboratrice



Ghita BOURQUOUQUOU
Collaboratrice

PLAN INTERNATIONAL FRANCE- ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE STATUT DE L'ASSOCIATION

« Nous avons été sollicitées pour apporter une aide à Plan International France, qui s'interrogeait sur l'opportunité et les modalités d'obtention du statut d'association reconnue d'utilité publique – un label décisif pour leur développement. Une première phase de diagnostic nous a permis de leur indiquer qu'un tel statut était difficilement conciliable avec leur mode de fonctionnement et nous a conduites à leur recommander un changement de statut, d'association loi 1901 à fondation reconnue d'utilité publique. Nous les avons ensuite accompagnés dans toute la démarche de transformation, depuis l'analyse juridique, fiscale et de gouvernance jusqu'à la rédaction de leurs statuts et règlement intérieur qui sont désormais en cours d'enregis-

trement. Pour nous qui sommes plongées dans le monde des affaires, cette expérience nous a permis de travailler sur des problématiques différentes, avec, de surcroît, le sentiment de contribuer à une bonne cause. Grâce à la politique *pro bono* du cabinet, qui encourage les collaborateurs à s'investir dans les dossiers *pro bono* – notamment en mettant en avant ces dossiers et en accordant aux collaborateurs certains crédits d'heures pour leur traitement – nous avons pu nous investir sur ce dossier avec la même rigueur que celle que nous adoptons pour un client classique. »

Juliette de WAELE et Ghita BOURQUOUQUOU

- ▶ L'association d'aide aux personnes souffrant d'un handicap mental, **Perce Neige** ;
- ▶ Le bureau de Hong Kong a participé au projet **Box of Hope** de collecte de cadeaux éducatifs et utiles au bénéfice d'enfants défavorisés ;
- ▶ À Bruxelles, nos avocats ont pris le départ d'une course caritative au profit du réseau d'ONG **Missing Children Europe**.

« L'engagement *pro bono* relève des devoirs fondamentaux de la profession d'avocat – un métier par définition ancré dans la vie de la société et nécessaire à son bon fonctionnement. »

Antoine LELONG,

Associé, membre de la Commission Pro Bono

AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

En 2015-2016, le cabinet a poursuivi son ambitieuse politique de responsabilité sociale favorisant l'égalité professionnelle, l'accueil de la diversité et le bien-être au travail de ses équipes.

FAIRE RAYONNER LES TALENTS FÉMININS

Depuis plusieurs années, Gide a pris la mesure de l'enjeu de la parité dans le monde de l'entreprise et des affaires. En plus d'avoir toujours veillé au respect du principe d'égalité des rémunérations, le cabinet a entrepris des actions concrètes pour la promotion des femmes. Au programme, entre autres : la gestion des carrières non linéaires et le déploiement d'outils de promotion des talents féminins.

En 2015, le cabinet a lancé deux initiatives clés. La première, baptisée « InspiringWomen@Gide », est une série de conférences animées par des personnalités féminines d'exception aux avocates et à leurs clientes.

Trois rendez-vous de ce type ont déjà eu lieu, avec la journaliste Florence Servan-Schreiber sur « Vous avez des super pouvoirs », l'alpiniste Catherine Destivelle sur la confiance en soi, et enfin l'ex-leader de la Patrouille de France, Virginie Guyot, sur la gestion d'équipe et la confiance en les autres.

La seconde initiative vise à un partage de parcours et d'expériences sous un format de table ronde entre associées, collaboratrices et stagiaires.

OBJECTIF : 30% de femmes associées en 2025

« Avec InspiringWomen@Gide, il nous est apparu important de travailler sur des thématiques de développement personnel qui n'ont aucun rapport avec le droit, afin de nous offrir une pause enrichissante dans notre quotidien. Ce fut un honneur d'accueillir Florence Servan-Schreiber, Catherine Destivelle et Virginie Guyot : toutes trois nous ont offert une conférence hors du commun, et nous ont permis de tisser des liens aussi bien entre nous qu'avec nos clientes. Nous en sortons toutes grandies, et espérons bien continuer sur cette belle voie ! »

Nadège NGUYEN, Associée, membre du Comité Exécutif



Amélie PIRONNEAU

Directrice des Ressources Humaines

QU'EST-CE QUI MOTIVE LA POLITIQUE RSE DE GIDE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ?

C'est capital en termes de recrutement et de promotion des talents : notre cabinet compte une importante population d'avocats jeunes – environ 30 ans d'âge moyen. Or, les attentes des jeunes professionnels ont radicalement changé par rapport aux générations précédentes. Ils sont désormais très sensibles aux enjeux de RSE, et beaucoup plus exigeants quant à l'environnement de travail dans lequel ils évoluent.

QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ ?

L'une de nos priorités consiste à favoriser la diversité, et particulièrement dans la parité hommes / femmes. Nous devons atteindre un juste équilibre : d'abord, créer les conditions pour qu'un plus grand nombre de femmes se projette et parvienne au statut d'associée, mais aussi accueillir plus d'hommes dans notre population de salariés, encore très majoritairement féminine. Sur le premier point, c'est une question de RSE, mais aussi un enjeu d'attractivité des meilleurs talents et un enjeu

business : les directions juridiques des entreprises se féminisent de plus en plus, et il s'agit pour nous d'être en phase avec la réalité de nos clients.

COMMENT JUGEZ-VOUS LES PROGRÈS ACCOMPLIS ?

Depuis quelques années, nous sommes entrés dans une dynamique intéressante. En effet, nous apportons une attention particulière aux parcours de nos avocates afin qu'elles se sentent soutenues par le cabinet dans leur choix d'évolution professionnelle. C'est un axe de travail majeur porté par le Comité Exécutif.

DONNER LEUR CHANCE À TOUS LES TALENTS

L'ouverture au monde et la dimension humaine sont des valeurs qui nous animent. Outre son engagement *pro bono* auprès d'associations comme Frateli ou Proximité qui contribuent à ouvrir les carrières juridiques à des profils plus larges, le cabinet propose tous les ans deux bourses d'excellence au sein de l'École de Droit de Sciences Po Paris. Celles-ci permettent à des étudiants avec de faibles ressources financières mais un excellent dossier académique, de se concentrer sur leurs études. Pour rencontrer de nouveaux talents,

Gide a organisé la seconde édition de son *Challenge* - une compétition ouverte aux étudiants admis au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). Entre concours de belle plume et de motivation, les participants adressent une lettre de candidature anonyme au cabinet : un jury d'associés sélectionne les 10 meilleures propositions et reçoit leurs auteurs en entretien. Les cinq lauréats remportent une bourse et ont l'opportunité d'effectuer un stage rémunéré chez Gide.



SUSCITER DES VOCATIONS AU SEIN DU CABINET

« Je suis traductrice de métier, mais les questions de RSE et d'environnement m'ont toujours intéressée. Aussi, après deux ans d'ancienneté, lorsque l'on m'a proposé de coordonner la politique *pro bono* du cabinet, je n'ai pas hésité. C'est une expérience vraiment enrichissante, car je suis en contact régulier avec des associations que je ne connaissais pas, pour la plupart. Elles font toutes un travail remarquable, et je suis fière de pouvoir apporter ma pierre à leur édifice : avec la Commission Pro Bono, j'essaie de les faire connaître au sein du cabinet et de susciter des vocations, proposer des événements solidaires, etc. J'ai pu également m'investir avec la Direction de l'Environnement de Travail pour la mise en place du recyclage papier – une grande satisfaction, et une chance que je n'aurais certainement pas eue ailleurs ! »



Eleanor FORSHAW
*Coordinatrice Pro Bono et
Traductrice*

RENFORCER LA COHÉSION DES ÉQUIPES

Gide multiplie depuis plusieurs années les actions pour renforcer les liens sociaux au sein des équipes, que ce soit à travers l'organisation de manifestations sportives, le *pro bono*, et des moments de convivialité. En 2015, le cabinet a, par exemple, inauguré un cycle de conférences « Broaden Your Horizons ». Celui-ci rassemble les avocats, salariés et stagiaires autour de

sujets sans rapport au droit. Par ailleurs, afin d'améliorer l'accueil des stagiaires et les conditions d'exercice des stages de plus de trois mois, Gide s'est engagé dans la démarche *Happy Trainees*. Il s'agit d'une évaluation régulière des pratiques du cabinet par les stagiaires eux-mêmes. Dans ce cadre, des pistes de perfectionnement ont déjà été identifiées comme un ajustement des indemnités de stages ou l'attribution systématique d'un tuteur pour faciliter l'intégration de chaque nouvel entrant.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Au-delà des obligations réglementaires, Gide applique une politique environnementale précise et suivie visant à limiter ses consommations d'énergie et de matières premières.

TRIER ET RECYCLER

P principale nouveauté de la politique environnementale de Gide en 2015 : la mise en place d'une filière de collecte, de tri et de valorisation des papiers. Ces derniers représentent environ 50 % du total des déchets produits par le cabinet. Conduite en partenariat avec Paprec - La Corbeille Bleue, la démarche encourage les comportements éco-citoyens des personnels du cabinet, avec la mise en place d'une corbeille réservée au papier dans chaque bureau et à chaque point copie. Plus de 42 tonnes de papier ont ainsi été recyclées en 2015, et l'objectif est d'atteindre un taux de collecte de 100 % des déchets papier de bureau. À noter également : une démarche similaire a été lancée pour la collecte et la

valorisation des déchets de restauration, avec l'installation de conteneurs de collecte de verre, plastique et aluminium dans l'espace de restauration rapide du cabinet.

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

Dans la gestion des immeubles parisiens de Gide - 20 000 m² accueillant 650 personnes - une attention particulière est accordée à l'efficacité énergétique. Chaque année, de nouvelles actions sont mises en place, et la dimension environnementale est prise en compte dans tous les choix techniques liés aux bâtiments. Nous poursuivons par exemple le remplacement de notre parc d'éclairage avec la technologie LED, moins énergivore, ainsi que la régulation des équipements de chauffage et de climatisation du cabinet.

UNE GESTION SOCIALEMENT RESPONSABLE DES BÂTIMENTS

En matière de responsabilité sociale et environnementale liée à la gestion de ses bâtiments, Gide travaille étroitement avec ses homologues, ainsi qu'avec ses fournisseurs et prestataires. Le cabinet compte par exemple des représentants au sein de l'ARSEG, principal réseau français des responsables de l'environ-

nement de travail, qui offre un cadre pour échanger sur les meilleures pratiques. Gide fait en outre appel à des associations partenaires pour donner une nouvelle vie à tous ses mobiliers de bureau et équipements informatiques renouvelés. Enfin, en 2015, une réflexion

de fond a été menée avec le prestataire de nettoyage du site afin d'améliorer les conditions de travail des personnes chargées du ménage. Une nouvelle organisation a notamment permis un plus grand nombre d'interventions en journée.



Benjamin PITETTE
*Gestionnaire
Environnement de Travail*

« Nous communiquons sur les bonnes pratiques à adopter en priorité auprès des nouveaux arrivants, car la sensibilisation des personnels et la communication interne sont des leviers importants. Nous avons, par ailleurs, adopté une démarche simple, incitative mais sans contrainte, afin qu'elle soit acceptée et appliquée par le plus grand nombre. »

« La question de notre impact environnemental et social se pose désormais pour toutes nos activités, et particulièrement pour les décisions liées à la gestion de nos locaux. Qu'il s'agisse de recyclage, de maîtrise énergétique ou de la relation avec les prestataires, l'expérience prouve que le cabinet Gide a tout à gagner de pratiques plus vertueuses, synonymes d'efficience. »

Frédérique MISK-MALHER, *Secrétaire Générale*

ALGER
BRUXELLES
CASABLANCA
HÔ CHI MINH VILLE
HONG KONG
ISTANBUL
LONDRES
MOSCOU
NEW YORK
PARIS
PEKIN
SHANGHAI
TUNIS
VARSOVIE



GIDE

GIDE LOYRETTE NOUËL
probono@gide.com - gide.com